



Cités éducatives

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE Relative au renouvellement du label de la Cité éducative de Bastia

*Bastia Mezana et Bastia Meridionale
Ville de Bastia
Collège de Montesorro Chef de file*

Date de notification :

CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE RELATIVE AU RENOUVELLEMENT DU LABEL DE LA CITE EDUCATIVE DE *Bastia, quartiers Bastia Mezana et Bastia Meridiunale*

VU le Code de l'éducation, et notamment les articles L.111-1, L.211-1 et L.421-10

VU la Loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU La Loi de finances initiale pour 2024 et le décret portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi de finances,

VU La Loi n° 2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République,

VU la Charte de la laïcité à l'Ecole annexée à la circulaire n°2013-144 du 6 septembre 2013 relative à la charte de la laïcité à l'Ecole,

VU la Circulaire n°6057-SG du Premier ministre du 22 janvier 2019 relative à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers,

VU la circulaire de rentrée 2021 du 23 juin 2021 du ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse,

VU l'instruction du Gouvernement du 9 novembre 2023 relative au renouvellement du label des Cités éducatives

VU le courrier de demande du renouvellement du label en date du 22/12/2023 signé par le directeur académique des services de l'éducation nationale de Haute-Corse, le préfet du département de Haute-Corse et le maire de la commune de Bastia,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Bastia du 9 avril 2021, qui engage la commune dans le programme des cités éducatives,

VU le contrat de ville de l'agglomération de Bastia,

VU le courrier officiel des ministres confirmant le renouvellement du label en date du xx,

ENTRE L'ETAT

La ministre de l'Education nationale et de la Jeunesse et la secrétaire d'Etat chargée de la Citoyenneté et de la Ville, représentées par le recteur de l'académie de Corse et par le préfet du département de Haute-Corse

ET

La ville de Bastia représentée par le maire

ET

La collectivité de Corse représentée par le président du conseil exécutif

ET

La caisse d'allocations familiales représentée par le directeur de la caisse d'allocations familiales de Haute-Corse

IL EST CONVENU CE QUI SUIT,

Préambule :

Impulsé par le Gouvernement à partir d'expériences de terrain, co-piloté par le secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et la Ville et le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, la démarche des Cités éducatives est née en 2019 de la nécessité d'avoir une action renforcée en matière éducative dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) avec un engagement : soutenir les alliances éducatives à établir collectivement une stratégie sur le territoire pour garantir l'égalité des chances et l'émancipation de chaque jeune en lien avec la *mobilisation nationale pour les habitants des quartiers*.

Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge sociales et éducatives des enfants et des jeunes dans les quartiers les plus défavorisés, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Cette mobilisation couvre l'intégralité du parcours de la naissance à l'insertion professionnelle. L'ambition des Cités éducatives n'est **pas d'être un dispositif de plus**, mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin au travers de trois grands objectifs :

- **conforter le rôle de l'École** : là où elle est particulièrement attendue, l'École doit être attractive et rayonnante sur son environnement.
- **promouvoir la continuité éducative** : la continuité éducative doit être organisée autour de l'Ecole, afin de construire un lien continu avec les parents et les autres adultes pouvant contribuer à la réussite dès le plus jeune âge et dans le périscolaire,
- **ouvrir le champ des possibles** : L'un des enjeux majeurs de la "Cité éducative" est d'aider les enfants et plus particulièrement les jeunes à trouver, dans leur environnement, les clés de l'émancipation, en multipliant les opportunités d'ouverture et de mobilité sur le monde extérieur.

Dans les territoires de la politique de la ville, l'égalité des chances réside dans un projet de gouvernance et d'action collectives pour « faire ville » et permettre à chacun de pouvoir choisir son avenir sans distinction géographique, sociale, économique ou culturelle. Par leurs résultats et leurs objectifs, les Cités éducatives portent cette ambition : en quatre ans, 208 Cités éducatives sont nées, couvrant plus de 400 QPV pour plus d'un million de jeunes accompagnés. Ce sont également 238 collèges en REP+ et 172 collèges en REP impliqués ainsi que de nombreuses écoles du premier degré.

L'investissement massif de l'Etat (247 millions d'euros sur la période 2019-2024 engagés par le secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et de la Ville), ainsi que des moyens humains et financiers apportés par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, démontrent la hauteur de l'engagement de l'Etat au service des populations les plus fragiles.

Dans la continuité de ces engagements précédents et dans le cadre du déploiement de l'ambition « Engagement Quartiers 2030 », le Gouvernement a décidé de proposer un renouvellement du label aux territoires concernés, afin que les acteurs ayant fait de l'éducation une grande priorité partagée puissent continuer à mettre en commun leurs expertises et leurs compétences au service des quartiers et leurs jeunes habitants.

A cet effet, les pilotes locaux de cette démarche s'engagent donc à poursuivre le déploiement d'un projet local de renforcement des coopérations entre les acteurs, au travers d'un pilotage partagé et d'une mise en commun des ressources disponibles.

Article 1 : Objet

La présente convention fixe les orientations stratégiques et le plan d'actions de la Cité éducative de Bastia ainsi que ses modalités d'organisation, de financement et d'évaluation.

Article 2 : Périmètre de la Cité éducative

Nom et numéro du (des) QPV : Bastia Meridionale QN02B01M, Bastia Mezana QN02B02M

Nom et numéro UAI des collèges membres de la Cité éducative (préciser REP ou REP+) : Collège REP Montesoro 7200013b, Collège REP+ Saint Joseph 7200012a

Nom du collège chef de file : collège de Montesoro

Nom des écoles membres de la Cité éducative : groupes scolaires (école maternelle + école élémentaire) Amadei, Calloni, Defendini, Reynoard, Subissi et Venturi-Gaudin ; écoles primaires Andrei et Campanari,

Nom des établissements publics associés : Collège Simon Vinciguerra, Lycée professionnel Jean Nicoli, Lycée général et technologique Paul Vincensini, Lycée professionnel Fred Scaroni, CFA de Furiani, Université de Corte

Deux cartes du territoire de la Cité éducative de Bastia figurent en annexe (annexes 1 et 1 bis).

Article 3 : Objectifs stratégiques de la Cité éducative

La convention triennale 2024/2026 acte une réflexion collective fondée sur la volonté d'optimiser l'action de la Cité éducative de Bastia au profit des jeunes de 0 à 25 ans des QPV et de leurs parents. « Un regard rétrospectif » précis et sincère, ancré sur trois années de fonctionnement et conforté par une action évaluative d'une année réalisée par un prestataire extérieur, a permis de déterminer des « points de forces » et « des espaces de progrès » (annexe 4).

En réponse à ces différents constats, le projet de cité éducative de Bastia reposera désormais sur trois axes stratégiques actant une continuité « réorientée » :

- Axe 1 : optimiser « le lien » au sein de la Cité éducative de Bastia
 - entre les divers temps de vie de l'enfant/de l'adolescent/du jeune
 - entre les acteurs de la Cité éducative au premier rang desquels figurent les parents,
 - entre les divers domaines fondant une culture commune au sein de la Cité
 - entre les diverses institutions œuvrant au profit des habitants des QPV

- Axe 2 : assurer « l'équilibre » au titre de l'équité et au profit de l'efficacité
 - entre les divers temps de vie concernés par les actions de la Cité
 - entre les acteurs impliqués dans les initiatives engagées
 - entre les domaines « contextualisant » les capacités clés visées (s'engager et partager)
 - entre les publics concernés (non encore scolarisés, scolarisés, moins ou plus du tout scolarisés)
 - entre la stabilité assurée par une action (re)connue et la dynamique suscitée par une action nouvelle
 - entre « le concevoir » (l'ingénierie) et « le faire » (les actions)
 - tout au long du processus de conceptualisation/réalisation du projet « Cité éducative » (recueil/analyse/validation/financement des actions, constitution du programme d'actions, information des acteurs de la Cité éducative, accompagnement des porteurs, évaluation du programme)

- Axe 3 : encourager l'ambition et élargir les perspectives d'avenir
 - en proposant des projets diversifiés (artistiques, culturels, scientifiques, numériques),
 - en améliorant la confiance en soi, la prise de parole en public, et la gestion de projet pour renforcer les compétences des jeunes et les aider à prendre en main leur avenir,
 - en sensibilisant aux opportunités locales : valoriser les atouts du territoire bastiais et les opportunités locales (emploi, formation, culture) pour montrer qu'il est possible de réussir tout en restant ancré dans sa région,
 - en développant des partenariats avec d'autres villes, en France et à l'étranger, pour permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles cultures et d'élargir leur horizon.

Les plans d'action à venir concrétiseront ces diverses évolutions souhaitables :

- un accompagnement significatif des publics les moins mobilisés (0-3 ans, 16-25 ans et parents)
- le déploiement d'actions hors temps scolaire pour les enfants et les jeunes des QPV
- une même implication des établissements scolaires dans le déploiement d'actions pour plus d'égalité entre les élèves sur le territoire de la Cité
- une action éducative investissant aussi le domaine scientifique (dont les mathématiques)
- une plus large implication des habitants des QPV, petits et grands, dans le fonctionnement et dans l'action de la cité éducative (de l'expression collégiale du besoin à la conception/réalisation/évaluation participative de la réponse)

Le plan d'actions détaillé de l'année en cours (2024) acte « ce changement dans la continuité » (Annexe 2).

Article 4 : Pilotage et gouvernance

- La Cité éducative de Bastia étant intégrée au contrat de ville de l'agglomération de Bastia, son pilotage est assuré par le **comité de pilotage** du contrat de ville, regroupant :
 - le Préfet de Haute-Corse ou son représentant
 - le Maire de Bastia ou son représentant
 - le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia ou son représentant
 - le Président de la Collectivité de Corse ou son représentant
 - l'Inspecteur d'académie, Directeur Départemental des Services de l'Education nationale de Haute-Corse ou son représentant
 - le directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Corse ou son représentant
 - le procureur de la République du tribunal judiciaire de Bastia ou son représentant
 - le directeur de la banque des territoires ou son représentant
 - la directrice de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant
 - le directeur de l'office public de l'habitant ou son représentant
 - le directeur de la SA Erilia ou son représentant

- le directeur de la SEM Bastia aménagement ou son représentant
- la directrice régionale France travail ou son représentant
- la directrice de la Mission Locale de Bastia ou son représentant
- la chargée de mission régionale ANLCI
- les représentants de la concertation citoyenne

Il se réunit a minima annuellement, afin notamment de définir et de suivre les modalités de mise en œuvre du plan d'action de la Cité éducative. Il valide le programme d'action, les engagements financiers et notamment l'utilisation du Fonds de la Cité éducative.

D'autres acteurs pourront être ponctuellement invités en tant que de besoin au comité de pilotage partenarial, et notamment les associations employant des adultes relais, les associations intervenant sur les QPV et/ou émergeant au contrat de ville, les associations de parents d'élèves, les représentants des élèves, les comités de quartiers et le Conseil municipal des Enfants.

- Un comité technique spécifique, propre à la Cité éducative de Bastia, regroupe les institutions suivantes :
 - la Préfecture de Haute-Corse
 - la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, de la Solidarité et de la Protection des Populations (DDETSPP)
 - la Ville de Bastia : DRUCS, coordonnateur de la Cité éducative, coordinatrice du PRE
 - la Communauté d'Agglomération de Bastia
 - la Collectivité de Corse
 - la Direction Départementale des Services de l'Education nationale de Haute-Corse
 - la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Corse

Le comité technique se réunit autant que de besoin afin de proposer les modalités de mise en œuvre du projet de la Cité éducative et leur formalisation. Il peut procéder à des consultations par mail en cas d'urgence.

Modalités d'exécution des engagements financiers (notamment du P147)

Les modalités d'exécution sont précisées dans un appel à projet annuel. Les projets seront sélectionnés au regard des critères établis dans cet appel à projet par le comité technique de la Cité éducative. Le comité technique proposera ensuite une programmation pour validation auprès du comité de pilotage.

Un suivi régulier de l'exécution budgétaire sera assuré par le comité technique de la Cité éducative. Ce suivi inclut la vérification des dépenses, l'ajustement du budget en cas de dépassement ou d'économie, et la réallocation des fonds si nécessaire.

Modalités de mobilisation des associations, des parents, des jeunes, des conseils citoyens, des entreprises et autres acteurs privés

Le consortium de la cité éducative organisera régulièrement des temps de rencontres avec les associations afin de faire émerger de nouveaux projets en correspondance avec les besoins des publics. Ces rencontres seront également l'occasion d'établir une démarche participative auprès du public enfants, jeunes et parents. Le but final est d'intégrer dans la programmation de la cité éducative des projets proposés et portés par le public lui-même.

Le développement d'un club « les entreprises s'engagent dans les quartiers » devra permettre de mieux sensibiliser et mobiliser les entreprises dans la formation, les stages, l'alternance et l'emploi à destination des jeunes du territoire.

Un règlement intérieur commun au comité de pilotage et au comité technique sera rédigé.

Article 5 : Durée de la convention de labellisation et articulation avec le contrat de ville

Le terme de la présente convention est fixé au 31 décembre 2026. Il pourra être prolongé par un

avenant.

La convention est annexée au contrat de ville.

Article 6 : Contribution de la ville de Bastia

La commune, à la suite de la délibération confirmant sa candidature et de la labellisation par les ministres, s'engage à participer au cofinancement dans le cadre du déploiement et à l'enrichissement du plan d'actions triennal transmis, en y mobilisant les moyens humains et financiers nécessaires mis à disposition et sous réserve du vote de leur budget annuel.

La Ville de Bastia est en charge de la coordination de la Cité éducative avec son chef de projet et de son évaluation pluriannuelle.

Elle promeut sa communication et assure la formation des acteurs gravitant autour de la Cité éducative.

La Ville de Bastia assure également la coordination des actions avec le droit commun et s'engage par voie de conséquence à favoriser les pratiques de mutualisation, de mises à disposition d'équipements, le cas échéant en sollicitant la Communauté d'Agglomération de Bastia.

Article 7 : Contribution du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse

Le ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse, de l'engagement et le ministère des Sports s'engagent dans le déploiement des Cités éducatives afin de renforcer l'accompagnement des enfants et des jeunes à chaque étape de leur parcours. Ils portent une attention particulière aux ressources humaines indispensables pour conforter le rôle de l'Ecole et organiser le pilotage des Cités éducatives, en s'attachant à la désignation d'un principal de collège chef de file pour l'ensemble des écoles, des établissements et des organisations scolaires de la Cité éducative.

En outre, un fonds de la Cité éducative est créé auprès du collège chef de file et sera abondé par les crédits éducatifs inscrits chaque année au budget académique.

L'académie de Corse met à disposition de la Cité éducative pour assurer sa gouvernance un chef de file, Principal du collège de Montesoro, Bastia. La DSDEN de Haute Corse soutient l'action de coordination du principal-chef de file, en nommant un chargé de mission Cité Educative/Territoires éducatifs ruraux, en lien direct avec le DASEN de Haute Corse.

Les ressources du collège-chef de file pourraient être complétés en moyen administratif selon le budget annuel de l'Académie de Corse.

Par ailleurs, afin de susciter et soutenir la cohérence et la pertinence des actions en temps scolaire, un comité de suivi, coordonné et animé conjointement par le principal-chef de file et le chargé de mission CE-TER, regroupera les chefs des établissements et les IEN concernés par la Cité Educative, ainsi que les CPD-chargés de mission départementaux concernés et la CTDASEN SDJES.

Article 8 : Contribution de la Collectivité de Corse

La collectivité de Corse s'engage à participer au cofinancement des actions portées par la Cité éducative de Bastia présentant un lien avec ses compétences, et s'inscrivant en cohérence avec ses objectifs. Elle mobilise dans ce cadre les moyens matériels, humains et financiers nécessaires, sous réserve du vote de son budget annuel.

La collectivité de Corse alimente en outre le diagnostic des besoins du public cible grâce à sa connaissance du territoire, et contribue à l'élaboration du plan d'actions annuel de la cité

éducative de Bastia.

Article 9 : Contribution de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Corse

La Caisse d'allocations familiales partage les priorités définies par la cité éducative de Bastia et s'engage à ses côtés par le cofinancement des actions s'inscrivant en cohérence avec ses missions en matière petite enfance, enfance, jeunesse, solidarité, insertion, logement et cadre de vie. Elle mobilise dans ce cadre les moyens matériels, humains et financiers nécessaires, sous réserve de ses enveloppes budgétaires et du vote de sa commission d'action sociale.

Article 10 : Contribution du ministère délégué à la Ville via le programme 147 « politique de la ville » :

Après instruction par la coordination nationale (ANCT-DGESCO) et sur décision des ministres, **sous réserve du vote des crédits en loi de finances**, une enveloppe est réservée à la cité éducative de Bastia, au titre des exercices 2024 à 2026.

Cette enveloppe s'élève à :

750 000 euros

Répartis comme suit :

	Enveloppe spécifique prog. 147
2024	250 000 €
2025	250 000 €
2026	250 000 €
Total	750 000 €

Les dotations spécifiques annuelles abonderont l'enveloppe départementale du programme 147, dont le préfet est ordonnateur, consacrée au contrat de ville.

Sur cette enveloppe, une part minimale sera réservée aux dépenses d'ingénierie permettant d'assurer le fonctionnement et la dynamique de la Cité éducative (pilotage, coordination, formations, communication, évaluation).

Article 11 : Conditions de délégation aux préfets des enveloppes spécifiques cités éducatives du programme 147

Pour 2024, la délégation de l'enveloppe prévisionnelle aux préfetures de département interviendra dès notification par le secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et de la Ville du nouveau montant de subvention aux préfets et aux collectivités concernées. Préalablement à la signature de la présente convention, une avance de crédits pourra être dégagée afin d'assurer la continuité des programmations entre l'année 2023 et 2024.

Pour l'année 2025, la délégation des crédits aux préfetures de département interviendra après transmission à l'ANCT de la présente convention signée, du protocole de suivi et d'évaluation ajusté et des documents opérationnel et financier de la revue de projet de l'année précédente.

Pour l'année 2026, la délégation des crédits aux préfetures de département interviendra sur présentation des documents opérationnel et financier de la revue de projet de l'année précédente.

Article 12 : Exécution financière

Les modalités de délégation et les règles d'exécution des crédits spécifiques du P147 dédiés aux Cités éducatives font l'objet chaque année d'une présentation dans une note d'exécution financière dédiée.

Article 13 : Le Fonds de la Cité éducative (fonds du collège chef de file pour l'Education Nationale)

Un fonds est créé auprès du collège chef de file de la cité éducative, qui fera l'objet d'une convention constitutive, annexée à la présente convention cadre, à transmettre à la coordination nationale (ANCT-DGESCO) (annexe 3).

Ce fonds a pour but de financer des actions de nature socio-éducatives au bénéfice des élèves de l'ensemble de la Cité éducative et de leurs familles. Il est abondé paritairement chaque année par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse (P230) et le ministère délégué à la ville (P147) à hauteur de 15 000 euros respectivement, soit un montant total annuel de 30 000 euros.

Les collectivités territoriales et d'autres partenaires de la Cité éducative peuvent également abonder ce fonds. Les crédits issus du P147 abondant le fonds du collège chef de file sont à prélever sur l'enveloppe globale annuelle de la Cité éducative visée à l'article 8 de la présente convention.

Le principal du collège « chef de file » de la cité éducative est l'ordonnateur des dépenses et des recettes. Il est secondé dans ses fonctions par l'adjoint gestionnaire de son établissement. Le fonds permet, sur le fondement de l'article L. 421-10 nouveau du code de l'Education de mutualiser des dépenses au bénéfice de tous les élèves de la Cité éducative, du premier comme du second degré. Les actions financées par le fonds sont engagées par le principal du collège sur la base d'une décision des copilotés

Chaque année, l'ordonnateur du fonds du collège chef de file adresse au comité de pilotage le bilan d'exécution du fonds.

Article 14 : Cofinancements et dépenses éligibles aux crédits de la cité éducative

La démarche partenariale et globalisante des Cités éducatives vise prioritairement la mobilisation d'un ensemble de politiques publiques préexistantes sur les territoires concernés, mobilisation qui s'entend également des ressources financières affectées.

Cette mobilisation des moyens existants (venant abonder le budget global de la cité éducative), qui font alors l'objet d'un pilotage conjoint et stratégique, doit permettre plus de cohérence et de simplification pour un meilleur impact sur les publics bénéficiaires des actions. Ces moyens ainsi dégagés, additionnés aux crédits dédiés par l'État pour les Cités éducatives, favorisent à la fois une meilleure structuration des acteurs et, le cas échéant, le déploiement de nouvelles actions.

Ainsi, les crédits « Cité éducative » n'ont pas vocation à se substituer aux crédits préexistants sur le territoire (notamment le contrat de ville et le programme de réussite éducative, également les dépenses de droit commun des collectivités territoriales, les dispositifs financés par l'Education Nationale, ...).

Les Cités éducatives reposent sur le principe du co-financement et d'engagements conjoints de l'Etat et du territoire. Afin d'assurer une dynamique partenariale équilibrée, un seuil minimal de co-financement est fixé à hauteur de 30% du budget global de la Cité éducative. Ces 30% comprennent toutes les contributions de la collectivité et des autres partenaires engagés à l'exclusion des autres crédits de l'Etat (P147, P214, P304, P230 ou autre).

Article 15 : Respect des valeurs de la République

Les bénéficiaires de l'aide de l'Etat dans le cadre de la présente convention s'engagent à promouvoir et à faire respecter toutes les valeurs de la République. Ils s'engagent également sur l'ouverture à tous des actions financées sans distinction d'origine, de religion ou de sexe. Tout manquement à ces principes conduirait à la dénonciation de la subvention et à son reversement au Trésor public.

Article 16 : Revue annuelle de projet

La revue de projet constitue un point d'étape annuel dans le déploiement du projet de Cité éducative, en présence de l'ensemble des parties prenantes concernées, afin d'établir :

- un bilan annuel du pilotage administratif et financier de la Cité éducative,
- un point d'étape concernant la dynamique de projet de la Cité éducative en effectuant un focus sur les modalités de coopération et sur la mise en œuvre de la logique de parcours éducatif.

Au niveau territorial, la revue de projet permet à l'ensemble des acteurs impliqués d'analyser l'avancement du projet de la Cité éducative sous le double angle de son pilotage opérationnel, administratif et financier, et de la dynamique de projet sur l'année écoulée. Cela afin d'identifier les réussites et points forts du projet, les difficultés rencontrées, et les ajustements à réaliser pour assurer la pérennité du projet. Il s'agit donc d'un bilan annuel partagé, mais également d'une anticipation de la suite du projet pour en assurer l'efficience et l'efficacité sur le long terme.

Au niveau national, les informations issues des comptes rendus des revues de projet des Cités éducatives concourent également au pilotage opérationnel et financier de la démarche des Cités éducatives assuré par la coordination nationale (ANCT-DGESCO).

Chaque Cité éducative doit faire l'objet d'une revue de projet annuelle individualisée. Un bilan annuel du pilotage opérationnel, administratif et financier doit être opéré avec les acteurs dont :

- Les services de l'Etat du département (Délégue du Préfet, DDETSPP)
- les autorités académiques (pilotage et gouvernance du projet, rôle du collège chef de file, participation des personnels enseignants, innovation pédagogique, bilan des formations, lien avec le projet académique, impacts sur les résultats des élèves, ...)
- les services de l'Etat en région en charge de l'animation et du pilotage de la politique de la ville : pilotage, animation et mobilisation interministérielle (SGAR, DREETS)
- Les services de l'Etat associés en raison de leurs compétences respectives (DRAC, DRAJES, ARS, DDPJJ, ...)
- la municipalité (pilotage et gouvernance du projet) ;
- ainsi que de toutes les parties prenantes impliquées dans le pilotage du projet (intercommunalité, département, région, CAF, associations, conseil citoyen, associations de parents, etc.).

En cas d'absence de revue de projet ou d'écart injustifié entre le compte-rendu financier et

l'enveloppe versée, le montant de la subvention spécifique annuelle pourra être révisé.

Article 17 : Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation des politiques publiques jouent un rôle central pour éclairer le débat public et la décision. A ce titre et dans le cadre d'une démarche telle que les Cités éducatives et au regard des objectifs rappelés ci-dessus, un suivi documenté et une évaluation ambitieuse sont des exigences prioritaires.

Afin d'assurer ce suivi et cette évaluation, chaque cité éducative a dû, dès l'obtention de sa labellisation initiale, établir un protocole de suivi et d'évaluation.

La réactualisation de ce protocole de suivi et de réalisation figure en annexe (annexes 4 et 4 bis).

La mise en œuvre du suivi et de l'évaluation est menée par une équipe indépendante et spécialisée. L'évaluation porte sur les résultats et l'impact de la démarche et des actions par rapport aux objectifs.

L'ensemble des productions relatives à cette évaluation (rapports, analyses, ...) sera transmis à la coordination nationale (ANCT-DGESCO).

Tout au long de la durée de conventionnement, les signataires de la présente convention s'engagent par ailleurs à participer aux différents chantiers évaluatifs nationaux (suivi de cohorte, évaluation qualitative, ...) initiés par la coordination nationale.

Article 18 : Partage d'expériences et communication

La démarche des cités éducatives dans laquelle s'engage la collectivité et les financements spécifiques accordés doivent faire l'objet d'une communication en direction des habitants du territoire en cité éducative. Tous les documents de promotion et de communication de la collectivité doivent porter le logotype du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, du ministère chargé de la Ville et des acteurs financeurs du projet (affiches, flyers, programmes, site internet...) ainsi que le logo et la mention "avec le soutien de l'ANCT" pour les diverses publications, dossiers de presse, communiqués de presse, documents audiovisuels et multimédia.

Article 19 : Contrôle de l'administration

La collectivité territoriale et les signataires s'engagent à faciliter, à tout moment, le contrôle par l'Etat ou par l'Agence nationale de la cohésion des territoires de la réalisation de l'objectif, notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

Article 20 : Avenant

Toute modification sensible du programme ou du plan d'actions tels qu'ils ont été définis dans la présente convention nécessite l'accord préalable du préfet de département et devra faire l'objet d'une transmission à la coordination nationale (ANCT-DGESCO).

Article 21 : Révision - Résiliation - Règlement des conflits

En cas de non-respect des engagements réciproques inscrits dans la présente convention (enveloppes réservées, cofinancements de la collectivité et d'autres partenaires indiqués dans le plan d'actions) ou de ses avenants, celle-ci sera résiliée à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Le reversement au Trésor public de tout ou partie des sommes déjà versées sur le programme 147 pourra être exigé.

Le tribunal administratif territorialement compétent connaîtra les éventuelles contestations nées de l'application du présent acte.

Fait en cinq exemplaires originaux, le _____ à _____

Le maire de Bastia Pierre SAVELLI	Le préfet du département de Haute-Corse Michel PROSIC	Le recteur de l'académie de Corse Rémi François PAOLINI
Le président du conseil exécutif de la collectivité de Corse Gilles SIMEONI		Le directeur de la caisse d'allocations familiales de Haute-Corse Dominique MARINETTI

Annexes :

Annexes 1 et 1 bis : cartes des QPV de Bastia

Annexe 2 : programme d'actions détaillé - Année 2024

Annexe 3 : convention constitutive du Fonds de la Cité éducative de Bastia

Annexe 4 et 4 bis : protocole de suivi et d'évaluation

Rg	Nom de l'action	Axe stratégique	Descriptif	Porteur	Public Période	Temps
1	Bons usages du numérique (petits et famille)	A - Accompagnement à la parentalité - Autonomie - Numérique	Les usages raisonnables du numérique - Programmer un petit robot. Six séances de 45 mn par classe Rencontre avec les parents	Opra	Elèves de maternelle (GS) Subissi Janvier à juin	Fam Sco
2	Bébés joueurs	A - Accompagnement à la parentalité Socialisation	Mise en place d'un créneau spécifique pour les enfants de 2/3 ans et leur parent. Plusieurs types de jeux proposés : jeux d'exercice : tirer, visser, manipuler, bouger... ; jeux symboliques : imaginer, créer, inventer, etc ...	Ludothèque Bastia	Enfant de 0 à 3 ans et leur famille Janvier à décembre	Fam
3	Café des parents	A - Accompagnement à la parentalité Vivre ensemble	Cinq rendez-vous (2h00) : échanges-partage avec les familles dans un cadre convivial enrichis de l'intervention d'un intervenant capable de porter une parole et de proposer une écoute sur divers thèmes (alimentation, réseaux sociaux, ...)	L'Esca	Parents de maternelle Campanari Septembre à décembre	Fam
4	Ateliers "musique et si on musclait notre cerveau ?"	A - Accompagnement à la parentalité B - Autonomie - Estime de soi	Ateliers parents et enfants à partir de 3 ans sur les vacances de la Toussaint à raison de 1h30 sur 3 jours consécutifs : renforcer les liens parents-enfants, stimuler le fonctionnement cognitif.	Aim	Parents et enfants de 3 à 11 ans Octobre	Esco
5	Vivre les écrans autrement	A - Accompagnement à la parentalité B - Autonomie - Santé - Numérique	. Ecoles maternelles : cycle 1 (MS/GS) (programmation de petits robots) . Collège Montesorio - Cycle 3 (8 classes) - 2 interventions de 1h30 - intérêt et dérives du numérique . Formation des personnels de maternelle . Formation des professionnels des personnels des écoles et des collèges des QPV	Horizon multimédia	Elèves de maternelle (GS) Campanari, Venturi-Gaudin Elèves de 6ème Montesorio Personnels des établissements scolaires Janvier à décembre	Sco
6	Réappropriation de la biodiversité, au fil de l'eau sur le ruisseau du Lupinu	A - Accompagnement à la parentalité B - Environnement - Citoyenneté Communication	Pour les enfants et leurs parents : découvrir la biodiversité près de chez soi ... être des citoyens éco-responsables	Conservatoire des espaces naturels	Elèves de cycles 2 et 3 Ecoles des QPV Janvier à décembre	Sco

Rg	Nom de l'action	Axe stratégique	Descriptif	Porteur	Public Période	Temps
7	Des livres à soi	A - Accompagnement à la parentalité B - Lecture - Culture	Pour enfants (1 à 12) et parents. Choisir des livres, lire et raconter des histoires ... ensemble.	Ville de Bastia	Enfants (1 à 12 ans) et leurs parents Janvier à décembre	Esco PSCO
8	Je consolide mon apprentissage de la lecture et je le partage avec un de mes parents.	A - Accompagnement à la parentalité B - Lecture - Expression	Séances de 45 mn : découverte et lecture de livres, jeux de rôle, animations théâtre-les et arts plastiques - Mercredi (9h/12h), vendredi (18h/19h) ou samedi (13h/15h)	Réussir	Enfants (6 à 11 ans) et leur(s) parents() Janvier à décembre	Esco PSCO
9	Soutien à la parentalité - Atelier cuisine	A - Accompagnement à la parentalité B - Santé	Ateliers animés chaque mercredi, de 14h00 à 16h00 (vacances comprises), par une naturopathe ou une bénévole, favorisant des collaborations entre enfants, adolescents, parents et grands-parents.	CCAS	Jeunes de 3 à 11 ans et leur(s) parents(s) Septembre à décembre	Esco PSCO
10	Jouer en famille	A - Accompagnement à la parentalité B - Vivre ensemble	Ouverture aux familles d'un créneau en ludothèque accessible gratuitement le vendredi après l'école - Découvrir d'autres jeux, rencontrer d'autres familles	Ludothèque Bastia	Enfants de 3 à 11 ans et leur(s) parent(s) Septembre à décembre	Fam
11	Accompagnement matériel et formatif au numérique	A - Accompagnement à la parentalité B - Autonomie - Numérique C - Insertion sociale	Dotation en matériel Formation des familles à une utilisation raisonnable du numérique	Opra	Familles Ecoles des QPV Janvier à juin	Fam
12	Liaison Cycle 3 en REP+	B - Apprentissages - Vivre ensemble	Favoriser les parcours d'apprentissage (maths, français, EPS), en relevant divers défis conviviaux au sein du REP +	Collège Saint-Joseph	Les élèves du REP+ (C3) Saint-Joseph et écoles Janvier à juin	Sco
13	Comme au cinéma !	B - Arts (cinéma) - Ecriture	Trois classes de trois écoles collaborent à la création d'un même court-métrage d'animation.	Una Volta	Elèves de CP/CE1 Trois écoles des QPV Janvier à décembre	Sco
14	Ateliers écriture illustration sonorisation	B - Arts (littérature) - Communication	Quatre résidences : ouvrage numérique musical, escape game, BD documentaire, e-musée "à la manière de ..."	Ville de Bastia	Elèves et jeunes de 6 à 18 ans Janvier à juin	Sco
15	Heure du conte Nuit du conte	B - Arts (littérature) - Culture	« La brigade des petites conteurs » (temps Esco) - Découverte des différentes typologies de contes (temps scolaire)	Ville de Bastia	Enfants et jeunes de 3 à 16 ans Janvier à juin	Esco Sco

Rg	Nom de l'action	Axe stratégique	Descriptif	Porteur	Public Période	Temps
16	Parcours musical : de l'éveil à l'adolescence	B - Arts (musique) - Culture	De 3 à 14 ans : éveil musical -> rythmes et chansons -> chorales du monde -> mon 1er groupe -> Musique Assistée par Ordinateur	Ville de Bastia	Jeunes de 3 à 16 ans Janvier à décembre	Esco PSCO
17	Création/ Adaptation d'une pièce de théâtre avec des collégiens	B - Arts de la scène	Découverte de la pratique de l'art dramatique (atelier hebdomadaire, représentation finale)	Conservatoire de musique de Bastia	Elèves de 5è/4è (dt SEGPA) Montesoro janvier à juin	Sco
18	Arts du spectacle pour les jeunes de 7 à 11 ans	B - Arts de la scène - Culture	Deux groupes de six jeunes. Deux matinées successives. Activités sur le support trapèze : la coordination des mouvements et du corps au sol et dans les airs ... mais aussi la concentration et la persévérance.	CCAS	Jeunes de 12 ans et plus Janvier à juin	Esco
19	Jean Nicoli - L'homme, le résistant - Spectacle théâtral	B - Arts de la scène - Culture	Des élèves rencontrent des professionnels du théâtre, les apprécient sur scène avant d'échanger avec eux	Collège Montesoro	Elèves de 3ème Montesoro Janvier à juin	Sco
20	Théâtre en anglais	B - Arts de la scène - Culture	Représentation théâtrale suivie d'un échange élèves-comédiens, pour conclure par des ateliers de théâtre	Collège Montesoro	Elèves de 12 à 16 ans St-Joseph et Montesoro Mars	Sco
21	Les ateliers d'improvisation à Gaudin-Venturi	B - Arts de la scène - Expression	Notions élémentaires et techniques d'improvisation. Utilisation de l'espace, du public et gestion du temps.	Jérémy Vayssié	Elèves de cycle 2 Venturi-Gaudin Janvier à mars	Sco
22	Favoriser la maîtrise de la langue, l'accès à la culture théâtrale et la confiance en soi (1)	B - Arts de la scène - Expression Estime de soi	Théâtre à l'école (projet de classe) mais aussi théâtre hors de l'école ... au profit des apprentissages.	Collège Montesoro	Elèves de CP Venturi-Gaudin Janvier à juin	Sco
23	Favoriser la maîtrise de la langue, l'accès à la culture théâtrale et la confiance en soi (2)	B - Arts de la scène - Expression - Estime de soi	Théâtre à l'école (projet d'école) mais aussi théâtre hors de l'école ... au profit des apprentissages.	Collège Montesoro	Ecole du CP au CM2 Reynoard Janvier à juin	Sco
24	Création/ Adaptation d'une comédie musicale dans un collège	B - Arts de la scène - Musique	Ateliers "danse et musique (voix)" adaptés au public - Initiation à la comédie musicale 1h15 chaque semaine - pause méridienne Professeurs d'EPS et musique avec deux professionnels du conservatoire	Conservatoire de musique de Bastia	Elèves de la 6ème à la 3ème Montesoro Janvier à décembre	Sco

Rg	Nom de l'action	Axe stratégique	Descriptif	Porteur	Public Période	Temps
25	Organisation de la pratique théâtrale au collège	B - Arts de la scène - Vivre ensemble	Constituer une troupe théâtrale sollicitant les élèves tout au long de l'année scolaire	Collège Saint-Joseph	Elèves de 6ème à 3ème Saint-Joseph Janvier à juin	Psco Sco
26	Théâtre d'improvisation	B - Arts de la scène - Vivre ensemble Communiquer	Théâtre d'improvisation a Amadei depuis 09/2023. Des enfants ont envie d'aller plus loin ... Création d'un atelier du soir pour les élèves de CM2 passés en 6ème et les élèves de CM1 passés en CM2	OPRA	Jeunes de 11 à 13 ans Septembre à décembre	Psco
27	Natures mortes	B - Arts visuels	Réaliser son autoportrait (mise en scène d'objets personnels). Légende en français et en corse.	Collège Montesorio	Elèves de 3ème Montesorio Janvier à mai	Sco
28	Una Volta in San Ghjise	B - Arts visuels - Culture	Pratique artistique et culturelle régulière lors des « petites vacances ». Création et découverte ...	Esca	Jeunes de 6 à 15 ans Janvier à décembre	Esco
29	Prompt'Art : l'association de l'art et de l'intelligence artificielle	B - Arts visuels - Numérique - Culture	Explorer de nouveaux horizons ... créer des œuvres d'art au moyen de l'intelligence artificielle.	Collège Montesorio	Elèves de cycle 3 Montesorio + Reynoard Janvier à juin	Sco
30	Bastia et Vescovato, au fil de l'eau	B - Arts visuels - Patrimoine - Ecriture	Visite de Bastia, repérages des fontaines et lavoirs. Séances photos. Récit et légendes sur photos. Exposition finale	Collège Montesorio	Elèves de CM1 Andrei Janvier à juin	Sco
31	BD Balise	B - Arts visuels - Vivre ensemble	Réalisation de fresques grand format dans le cadre de la manifacton "BD à Bastia" (création inspirée par une BD primée)	Una Volta	Lycéens Nicoli, Scamaroni et Vincensini CAP - Bac Pro janvier à décembre	Sco
32	L'atelier philo	B - Autonomie - Citoyenneté - Oral Culture	Echanges philosophiques ... pour mieux se connaître, se concentrer davantage, être plus disponible	Ville de Bastia	Ecoliers (6/12 ans) et Lycéens (16/25 ans) Janvier à juin	Sco
33	Formation des personnels : "Musique en support cognitif"	B - Autonomie - Estime de soi	Formation d'une journée pour le personnel associatif, enseignant et municipal. Objectifs : sensibiliser à l'impact de la musique et du sonore au niveau neurologique, sensibiliser aux liens entre la musique et les apprentissages ...	Aim	Associatifs Enseignants Personnels municipaux Octobre	Sco

Rg	Nom de l'action	Axe stratégique	Descriptif	Porteur	Public Période	Temps
34	Zamizen, apprendre les émotions en s'amusant	B - Autonomie - Estime de soi	Programme numérique favorisant l'acquisition des compétences socio-émotionnelles des enfants.	Zamizen	Elèves/Enfants 4 à 10 ans Amadei, Andrei, Campanari, Reynoard + Opra Janvier à décembre	Psco Sco
35	Musique en support cognitif d'apprentissage	B - Autonomie - Estime de soi Citoyenneté	Lutter contre l'échec scolaire. Améliorer l'estime et la confiance en soi des élèves. Améliorer la concentration. Faciliter les apprentissages scolaires. Ateliers de 30/45 mn - groupes de 8/10	Aim	Elèves des écoles du QPV Janvier à décembre	Sco
36	Sophrologie et CPS à Montesorro et à Nicoli	B - Autonomie - Estime de soi Citoyenneté	Ateliers hebdomadaires : développer ses capacités d'attention, de concentration, d'auto-régulation ...	Collège Montesorro	Elèves de 12 à 18 ans Montesorro - Jean Nicoli Janvier à juin	Sco
37	Sophrologie sur le temps scolaire	B - Autonomie - Estime de soi Citoyenneté	. En ULIS collège - Ateliers co-construits avec l'enseignante : échanges à visée philosophique . En ULIS école - Ateliers "Sophrologie et CPS" - Vivre une expérience commune (enseignants et élèves) . En maternelle : élèves de GS ayant bénéficié de l'atelier depuis leur PS.	In Sè	Elèves de 3 à 15 ans Ecoles des QPV + St-Joseph Janvier à décembre	Sco
38	Les ateliers dé clic'critiques	B - Autonomie - Numérique Communication	Education à l'image et à l'expression : ateliers hebdomadaires + exposition itinérante commentée	Ville de Bastia	Jeunes de 10 à 16 ans Janvier à juin	Tous
39	L'Education à l'alimentation et au goût	B - Autonomie - Santé - Culture	Petit-déjeuner et goûter "santé" en médiathèque ou en classe - Approche par la « sensorialité »	Ville de Bastia	Jeunes/élèves de 6 à 16 ans Janvier à juin	Sco
40	Rugby adapté	B - Autonomie - Sport - Santé	Permettre à des jeunes en situation de handicap de pratiquer "le rugby adapté". Utiliser des créneaux "en commun" avec les autres jeunes joueurs(euses) du club Mercredi (10h/12h -14h/16h)	Bastia XV	Jeunes de 12 à 25 ans Janvier à décembre	Esco Psco

Rg	Nom de l'action	Axe stratégique	Descriptif	Porteur	Public Période	Temps
41	Les 1ères Rencontres de l'Esprit Critique Itinérantes	B - Citoyenneté	Exposition interactive, ateliers conférences "tout public", séquences pratiques "jeunes publics", conférences - débats - table rondes "tout public", conférence spectacle au théâtre de Bastia	Emaho	Jeunes de 6 à 25 ans Octobre	Fam PSCO SCO
42	Théâtre et citoyenneté : petites conférences - lumières pour les enfants	B - Citoyenneté	Six petites conférences "jouées" ou "prononcées" au Centre Culturel Una Volta au profit des collégiens de St-Joseph, Vinciguerra et Montesorio et des lycéens de Nicoli. Chaque conférence sera suivie d'un atelier d'échanges de deux heures.	Théâtre du commun	Elèves de 12 à 18 ans Montesorio, St-Joseph, Vinciguerra et Nicoli Septembre à décembre	SCO
43	Le Bureau de la paix du collège de Montesorio	B - Citoyenneté - Vivre ensemble Connaissance de soi et de l'autre	Projet issu de l'action Pensemù Insemù Création du "bureau de la non violence" à Montesorio (cellule d'écoute des élèves souffrant de violence verbales ou physique) : brigades d'intervention poétiques dans les classes, débat mouvant, création d'une pièce de théâtre)	In Sè	Elèves du collège Montesorio Sept jeunes acteurs au profit de tous leurs pairs Janvier à décembre	SCO
44	Web radio	B - Communication	"Micro ouvert" pour tous (être journaliste), "Radio scola" pour les élèves -> créer des "albums sonores"	Ville de Bastia	Jeunes de 6 à 25 ans Janvier à juin	PSCO SCO
45	Réalisation d'une émission radiophonique bilingue	B - Communication - Langue corse Des métiers	Conception et réalisation d'une émission radiophonique bilingue, découverte des métiers de la radio	ADECEC	Elèves de cycle 3 Ecoles des QPV (2 classes) Janvier à juin	SCO
46	Carnaval	B - Culture - Arts de la scène	Chants traditionnels et histoire du carnaval. Mariage et procès du roi Rampuffu). Trois écoles réunies ...	Collège Montesorio	Elèves des écoles élémentaires de Defendini, Reynoard et Subissi Janvier-février	SCO

Rg	Nom de l'action	Axe stratégique	Descriptif	Porteur	Public Période	Temps
47	L'aventure au musée	B - Culture - Arts visuels - Ecriture	Création d'une fiction collective illustrée à partir d'œuvres patrimoniales ... exploration et exploitation des œuvres du musée ... sessions de dessin (crayonné et mise en couleur) ... visite du musée et de Micro Folie Bastia ... journée dédiée à la 33e édition des rencontres de la BD à Bastia ... édition d'un ouvrage et exposition finale	Una Volta	Elèves de 6ème Saint-Joseph Janvier à décembre	Sco
48	U Corsu in canzona	B - Culture - Langue corse - Musique	Apprentissage de chansons en langue corse. Vocabulaire et corps de chaque texte travaillés avec les enseignants. Intervention de l'artiste pour consolider les acquis et mettre en musique.	A Squatriglia	Elèves de maternelle (TPS à GS) Andrei Septembre à décembre	Sco
49	Découverte des oiseaux et de la biodiversité autour de l'école	B - Environnement	Les oiseaux ... autour de Paese Novu et à l'étang de Biguglia ... observer, étudier ... et aider (nichoirs)	Helios	Elèves de maternelle (TPS à GS) - Amadei janvier à juin	Sco
50	Découvrons la biodiversité et Cultivons notre bien-être	B - Environnement - Citoyenneté	Procurer un appui technique et des conseils en plantation au collège afin de maximiser la production du potager. Collaboration avec l'enseignante d'ULIS et d'autres enseignants intéressés	U Marinu	Elèves et enseignants (notamment d'ULIS) Saint-Joseph Janvier à décembre	Sco
51	La forêt merveilleuse , un espace à protéger	B - Environnement - Patrimoine Culture	Espace vert de proximité ... pour partager, échanger, créer, se rencontrer ... dans la convivialité.	Opra	Elèves du CP au CM2 Amadei Janvier à décembre	Sco
52	Jardin partagé ORTU	B - Environnement - Vivre ensemble	Jardin ouvert aux jeunes habitants. Activités proposées : « potagers en carré », compostage, animations de jardinage. Sorties éducatives organisées.	CCAS	Elèves de 3 à 12 ans Mars à juin	Fam Sco
53	Jardins pédagogiques à Amadei et à Venturi-Gaudin	B - Environnement - Vivre ensemble	Séquence éducative de 10 séances Notions abordées : la biologie (cycles de vie, croissance, influence de l'eau, ...), l'écologie , le dév. durable (compostage, alimentation saine et durable)	Paese d'Avène	Elèves du CP au CM2 Amadei - Venturi/Gaudin Septembre à décembre	Sco

Rg	Nom de l'action	Axe stratégique	Descriptif	Porteur	Public Période	Temps
54	Cultivons notre bien-être et partageons-le	B - Environnement - Vivre ensemble Communication	Création et entretien d'un espace bien-être. Installation de panneaux signalétiques. Ateliers dedéveloppement durable.	Collège Saint-Joseph	Elèves d'ULIS collège Saint-Joseph .. au profit d'autres élèves (St- Jo, Campanari et Subissi) Janvier à juin	Sco
55	Ateliers de lecture	B - Lecture	Pour élèves de CP, CE1 et CE2, ateliers en lien avec les soutiens de droit commun. Accompagnement stable et constant (même réfèrent, même groupe de 4/5, quatre jours par semaine - 17h00 à 18h00, 32 semaines par an, à la maison de quartier de l'octroi).	L'Esca	Elèves de Cycle 2 (CP/CE1/CE2) Campanari Septembre à décembre	Psco
56	La lecture à voix haute	B - Lecture - Arts de la scène	Lecture à voix haute, danse théâtrale ... voix, mimiques, gestes, postures, déplace-ments ... seul et à plusieurs	Ville de Bastia	Elèves de cycle 3 Ecoles des QPV Janvier à juin	Sco
57	Sondo-Sondido - Renouveler l'approche de la lecture	B - Lecture - Culture	Environnement favorisant l'attractivité du livre, l'aménagement du texte et l'accès à une bibliothèque numérique	Mobidys	Elèves de cycles 2 et 3 Calloni et Venturi-Gaudin Janvier à décembre	Tous
58	Noi, cuntemu e cantemu a storia di a bastella	B - Lecture - Ecriture - Arts (musique) Culture	Etude d'un album (langue corse), rédaction de comptines, création de mélodies, édition d'un album	Collège Montesoro	Elèves de CE1 et CE2 Andrei Janvier à juin	Sco
59	Parcours numériques	B - Numérique - Autonomie Citoyenneté	Trois mercredis après-midi pour s'initier à divers outils du numérique - deux parcours numériques possible réalisés par groupes de quatre jeunes	Emaho	Jeunes (6 à 25 ans) issus des QPV mai	Esco Psco
60	Le moustique tigre	B - Santé	Connaître les gestes simples pour réduire la nuisance liée aux moustiques et lutter contre ces vecteurs de maladies	CDC	Elèves de cycle 2 et 3 Andrei, Calloni et Defendini Janvier à mars	Sco
61	Pure connect	B - Santé - Citoyenneté	Projet issu de l'action Pensemu insemi. Sensibilisation des jeunes face aux comportements addictifs et à risques (addictions, comportements alimentaires) à destination de tous les élèves du lycée.	Emaho	Tous les lycéens de Jean Nicoli Janvier à juin	Sco

Rg	Nom de l'action	Axe stratégique	Descriptif	Porteur	Public Période	Temps
62	Construis ta ville idéale	B - Socialisation	Ateliers de construction de la ville idéale à l'aide de briques Lego. Les séances (1h30) se dérouleront dans le local de l'association et hors des murs (association Alpha).	Ludothèque Bastia	Enfants de 6 à 12 ans Septembre à décembre	Esco PSCO
63	Tir à l'arcu in scola	B - Sport	Connaître et utiliser un arc en toute sécurité. Montage de l'arc - Réalisation d'une flèche - Apprentissage du tir et des règles de sécurité (distance de 4 à 6 m)	ASPTT	Elèves des cycle 2 et 3 Ecoles des QPV Septembre à décembre	Sco
64	Voile scolaire pour les élèves de Cycle 2	B - Sport	Deux journées de voile par groupes de 12 élèves de cycle 2.	Club nautique bastiais	Elèves de Cycle 2 Ecoles des QPV Janvier à décembre	Sco
65	L'espoir cultive les bastiais	B - Sport - Citoyenneté - Santé	Matin -> éveil au football, motricité, règles et respect (de soi et des autres) Après-midi -> ateliers (santé, citoyenneté) + autres sports	Espoir Club Bastiais	Enfants de 6 à 14 ans Vacances (Hiver, Pâques)	Esco
66	Tous à l'aise dans l'eau en fin de cycle 3	B - Sport - Santé - Sécurité	Développer l'aisance aquatique. Former des jeunes sauveteurs en mer	Team Bastia	Elèves de 6ème Saint-Joseph Janvier à décembre	Sco
67	Bâtiment Élèves de Montesoro	B - Vivre ensemble	Projet issu de l'action Pensemu in seme Rénover et aménager le bâtiment des élèves de Montesoro. Cinq élèves, la CPE et deux salariées d'OPRA composent le comité de pilotage. Une dizaine d'autres élèves sont actifs dans le projet de manière plus ponctuelle.	Lycée de Montesoro	Lycéens et Étudiants DCG (17 à 22 ans) Quinze jeunes acteurs au profit de tous leurs pairs Janvier à juin 2024	PSCO SCO
68	Classe verte d'expression artistique	B - Vivre ensemble - Arts de la scène - Culture	Stage à l'Aria, un lieu « d'accompagnement des pratiques culturelles et artistiques » : première pratique théâtrale et cohésion du groupe classe. Collaboration avec le conservatoire de Bastia sur le reste de l'année scolaire.	Collège Montesoro	Elèves de 5è et 4è SEGPA Montesoro Octobre	Esco Fam
69	Parcours des classes cinéma	B - Arts (cinéma) - Citoyenneté C - Insertion sociale et professionnelle	2022/2023 : analyser divers courts-métrages 2023/2024 : rédiger le scénario d'un court-métrage et le réaliser	Arte mare	Elèves de 4ème Saint-Joseph Janvier à juin	Sco

Rg	Nom de l'action	Axe stratégique	Descriptif	Porteur	Public Période	Temps
70	De l'éthique dans les TICs	B - Autonomie - Citoyenneté Numérique C - Insertion sociale	Comprendre, analyser, créer et déconstruire de façon ludique les « fake-news » (photos, vidéos ...).	Alpha	Jeunes de 12 à 25 ans Montesoro, St-Joseph, Jean Nicoli, Mission locale Janvier à juin	Sco
71	Cadets de la sécurité	B - Citoyenneté C - Insertion sociale et professionnelle	Onze demi-journées - Elèves de Bastia et de Corte - SDIS PSC1, équipe cynophile ...	Collège Montesoro	Elèves de 4ème Montesoro Janvier à décembre	Psco
72	Accompagnement vers l'engagement bénévole Lycée F. Scamaroni	B - Citoyenneté C - Insertion sociale	. Mini Hackathon : des étudiants (BTS ESF) animent des grps d'élèves de 2nde ASSP -> journée "Usine à Projets" * de novembre à décembre 2024, connaissance de son territoire * de janvier à juin, engagement de chaque élève dans une association. Tutorat : élèves BAC PRO / étudiants BTS	Emaho	Etudiants et élèves Lycée de Scamaroni BTS ESF - Bac pro ASSP Janvier à juin	Fam Sco
73	Séjours jeunes adolescents	B - Citoyenneté C - Insertion sociale	Aventure collective ... moments simples de la vie en pleine nature, goût de l'effort et dépassement de soi	Ville de Bastia	Jeunes de 14 à 17 ans Vacances de février et d'été	Esco
74	Chantier jeunes collégiens	B - Citoyenneté - Patrimoine C - Insertion sociale	Un matin dédié aux travaux, l'après-midi pour diverses activités de loisirs ... et des moments de vie collective	Ville de Bastia	Elèves de collège Montesoro et St-Joseph Vacances de Pâques et de la Toussaint	Esco
75	Théâtre forum - "Des limites et des actes !"	B - Citoyenneté - S'exprimer - Débattre C - Insertion sociale	. Trois scènes de 5mn sont jouées par trois comédiens ... les collégiens réagissent. . Des jeux de rôles suivent : un comédien et deux élèves rejouent une scène en adoptant deux attitudes différentes ; un débat-mouvant concerne tout le groupe	Falep	Elèves de 6ème Saint-Joseph Septembre à décembre	Sco
76	Vacances ovales	B - Citoyenneté - Sport - Culture Santé C - Insertion sociale et professionnelle	Matin : pratiquer le sport, vivre des valeurs Après-midi : la dimension culturelle de ce sport, les métiers du rugby	Bastia XV	Jeunes de 8 à 14 ans Vacances scolaires (Hiver, Pâques et Toussaint)	Esco

Rg	Nom de l'action	Axe stratégique	Descriptif	Porteur	Public Période	Temps
77	Débats Mouvants « Je prends la parole »	B - Oral - Citoyenneté C - Insertion sociale et professionnelle	Débat dynamique qui favorise la participation de chacun. Quatre groupes 8 séances d'1h30 par groupe	Alpha	Jeunes de 12 à 25 ans Montesoro, St-Joseph, Jean Nicoli, Mission locale Janvier à juin	Tous
78	Pensemum Inseme	C - Insertion sociale - Citoyenneté	Projet de sensibilisation des jeunes au concept de réussite. Organisé en deux temps : un mini Hackathon pour faire émerger des idées créatives et un projet, un suivi du groupe jusqu'à sa totale autonomie (conception -> réalisation)	Emaho	Jeunes de 12 à 18 ans Janvier à décembre	PSCO
79	Parcours jeunes (Emergence-Business Game-Orbites)	C - Insertion sociale et professionnelle	. "Emergence" (3h00) -> explorer des métiers et leurs évolutions, "Business game" (un jour) -> reproduire à l'échelle de l'entreprise, les motivations éprouvées de façon ludique . "Orbite" (2h00) -> pour réseauter et interagir avec un environnement prof.	A Prova	Jeunes de 16 à 25 ans Janvier à décembre	Tous
80	Usine à projets	C - Insertion sociale et professionnelle	Un challenge de création, pour optimiser ses compétences et son état d'esprit (une idée créative -> un projet répondant à un besoin de territoire). Deux sessions d'un jour - groupes de 5/6	Emaho	Elèves de 12 à 18 ans Collèges et lycées des QPV Octobre	Sco
81	Télémaque	C - Insertion sociale et professionnelle Orientation scolaire - Vivre ensemble	Suivre des collégiens/lycéens pendant six ans (5 ^e à Terminale) : suivi individualisé avec double tutorat (référént pédagogique et tuteur du monde professionnel), actions collectives pour initier une véritable dynamique de groupe	OPRA	Elèves des QPV (5 ^e -> 2 ^{nde}) Janvier à décembre	Tous

CONVENTION DE MUTUALISATION AU TITRE DU FONDS DE LA CITE ÉDUCATIVE DE BASTIA

Entre,

L'établissement d'enseignement du second degré Collège de Montesoro (chemin d'Agliani, 20600 BASTIA), établissement chef de file de la cité éducative de Bastia, quartiers Bastia Mezana et Bastia Meridionale, représenté par Mr Angeli Jean-Louis en qualité de chef d'établissement, après accord du conseil d'administration de l'établissement du 4 novembre 2024,

Et

La commune de Bastia représentée par M. Pierre SAVELLI, en qualité de Maire de Bastia, après accord du conseil municipal du, agissant pour le compte des écoles primaires Andrei et Campanari, et des groupes scolaires (écoles maternelles et élémentaires) Amadei, Calloni, Defendini, Reynoard, Subissi, Venturi-Gaudin, de la cité éducative,

Ci-après dénommés « les parties »,

Préambule

Le programme des Cités éducatives consiste en une coopération renforcée de l'ensemble des acteurs publics, associatifs et de la société civile, mobilisés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville autour des enjeux éducatifs. Il répond à trois objectifs essentiels : conforter le rôle de l'école, organiser la continuité éducative, ouvrir le champ des possibles.

La Cité éducative de Bastia, quartiers Bastia Mezana et Bastia Meridionale, figure parmi les 200 Cités éducatives renouvelées en 2024 par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par le secrétariat d'Etat chargé de la Citoyenneté et de la Ville.

Elle réunit les écoles primaires Andrei et Campanari, les groupes scolaires (écoles maternelles et élémentaires) Amadei, Calloni, Defendini, Reynoard, Subissi, Venturi-Gaudin et les collèges Montesoro et Saint Joseph, situés dans la commune de Bastia.

Situés en quartier vécu, y sont également associés des établissements scolaires du second degré : Collège Simon Vinciguerra, Lycées professionnels Jean Nicoli et Fred Scamaroni, Lycée général et technologique Paul Vincensini.

La convention de moyens 2024/2026 du, adoptée par la ville de Bastia, la Préfecture de Haute-Corse, l'académie de Corse, la Collectivité de Corse et la Caisse d'Allocation Familiale de Haute-Corse fixe les orientations stratégiques et le plan d'action de la Cité éducative de Bastia ainsi que ses modalités d'organisation, notamment la composition de son comité de pilotage. Le collège de Montesoro est le collège « chef de file » de la cité éducative de Bastia.

La circulaire du 13 février 2019 prévoit la création d'un fonds de la cité éducative destiné à financer des actions sociales et éducatives menées dans le cadre du projet de la cité éducative. Le collège « chef de file » de la cité éducative assure la gestion de ce fonds pour l'ensemble des écoles et établissements d'enseignement scolaire de la cité éducative. Il pourra recevoir des subventions des différentes parties prenantes ainsi que des partenaires de la cité éducative, en fonction de leurs compétences respectives.

La présente convention, prise en application du code de l'éducation et notamment de son article L. 421-10, fixe les modalités de fonctionnement du fonds de la cité éducative de Bastia, quartiers Bastia Mezana et Bastia Meridionale.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir les modalités de fonctionnement du fonds de la cité éducative destiné à financer des actions de nature sociale et éducative en faveur des élèves des écoles et des établissements scolaires du second degré constitutifs de la Cité éducative de Bastia.

ARTICLE 2 : Ressources

Les ressources du fonds de la Cité éducative de Bastia sont principalement constituées de subventions de l'Etat ou des collectivités territoriales affectées à la Cité éducative. Les actions financées par ce fonds ne peuvent être engagées qu'au bénéfice des élèves des écoles et des établissements d'enseignement scolaires membres de la Cité éducative de Bastia.

Les subventions de l'Etat peuvent provenir des fonds sociaux et des crédits éducatifs du programme 230 – Vie de l'élève, et des crédits du programme 147 – Politique de la ville.

A ce titre, 15 000 euros par an seront mobilisés sur le programme 147 - Politique de la ville et 15 000 € seront mobilisés sur le programme 230 - Vie de l'élève, sous réserve de disponibilité des fonds.

Les dépenses doivent être imputées sur le code d'activité « 16CIT », quelle que soit l'origine du financement.

ARTICLE 3 : Gestion du fonds de la cité éducative

Le collège « chef de file » de la cité éducative de Bastia assure la gestion du fonds pour le compte des écoles et des collèges membres de la cité éducative.

Le principal du collège « chef de file » de la cité éducative, support du fonds de la cité éducative, est l'ordonnateur des dépenses et des recettes. Il est secondé dans ses fonctions par le secrétaire général de son établissement.

Le choix des actions financées par les subventions versées au fonds de la cité éducative est arrêté par le comité de pilotage ou par délégation par le comité technique de la cité éducative.

ARTICLE 4 : Compte rendu d'utilisation des moyens

L'ordonnateur du fonds de la cité éducative produit en fin d'exercice un compte-rendu financier et pédagogique des actions engagées à destination du comité de pilotage de la cité éducative.

ARTICLE 5 : Régie

Une régie de recettes et/ou d'avance temporaire est, le cas échéant, instituée par l'ordonnateur du fonds de la cité éducative.

La liste des dépenses et recettes autorisées est fixée par l'arrêté du chef d'établissement portant institution de la régie.

Article 6 - Communication

Un exemplaire de la présente convention est transmis à chacun des signataires et chacun des membres du comité de pilotage de la cité éducative.

ARTICLE 7 - Date d'effet, durée de la convention

La présente convention est signée pour une durée de trois ans à compter de sa signature. Elle est tacitement reconductible une fois.

Avant la date d'échéance, la convention peut être dénoncée sous réserve de respecter un préavis de trois mois avant la rentrée scolaire. Toute dénonciation prend effet à la rentrée scolaire suivante.

Dans l'hypothèse où l'une des parties ne respecterait pas ses engagements, la convention sera résiliée de plein droit à son égard, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à le.....

Pierre SAVELLI, Maire de Bastia

Jean-Louis ANGELI Principal du collège de Montesoro, collège « chef de file »



PROCOLE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION CITE ÉDUCATIVE DE BASTIA

Ce protocole de suivi et d'évaluation précise la gouvernance prévue pour l'évaluation, les objectifs et le public ciblé (tranche d'âge et cotation genrée, cadre scolaire et/ou périscolaire), le calendrier prévisionnel de déploiement des actions, et l'effet-levier prévu, ainsi que les indicateurs de suivi et de résultat, voire d'impact. Il constitue une annexe à la présente convention.

1 - Contexte de l'évaluation

Analyse de la période septembre 2021/juillet 2024

Les points de forces :

- une démarche éducative qui prend de l'ampleur sur le territoire bastiais (augmentation constante du nombre d'actions réalisées et du nombre de porteurs mobilisés, forte mobilisation des associations dans la cité éducative).
- une forte implication des co-financeurs dans le financement des actions de la Cité éducative
- une nouvelle méthode de travail entre/avec les acteurs de la réussite éducative intervenant au sein des deux QPV de Bastia.
- des programmes d'actions riches proposant des actions aux thématiques variées (l'environnement, la santé, la parentalité, la culture, ...), conçues et réalisées pour répondre aux besoins de la population.
- des premiers constats révélant des effets positifs ...
 - sur les enfants en termes d'estime de soi et de motivation dans les apprentissages,
 - sur les parents de plus en plus mobilisés,
 - sur les acteurs associatifs et municipaux appréciant le profit d'une meilleure collaboration entre eux et avec l'école.

Les espaces de progrès :

- une volonté constante des acteurs de la Cité éducative d'agir en réponse à des besoins avérés, mais des initiatives encore très influencées par une logique de l'offre et de la demande. Cet écart entre « le dire » et « le faire » crée « un certain déséquilibre.
... entre les bénéficiaires des actions proposées (élèves de 3 à 16 ans très souvent concernés)
... entre les thématiques explorées (culture, citoyenneté et apprentissage très présents)
... entre les temps de vie de l'enfant (le temps scolaire très majoritairement investi)
- une optimisation par la Cité éducative d'un lien entre les acteurs œuvrant au sein des QPV encore perfectible, notamment entre les dispositifs de la Politique de la Ville.
La récente mise en place d'un appel à projets unique (cité éducative, contrat de ville et PRE) est un signe très positif permettant d'espérer à court terme une amélioration de la coordination (et donc de l'impact) des actions conduites en matière de réussite éducative.

Considérant l'analyse des trois années de fonctionnement évoquée dans le préambule de la présente convention, trois axes fondent donc le projet de de la Cité éducative de Bastia pour les trois années à venir (2024 à 2027) :

- **Axe 1 : optimiser « le lien » au sein de la Cité éducative de Bastia**
 - entre les divers temps de vie de l'enfant/de l'adolescent/du jeune
 - entre les acteurs de la Cité éducative au premier rang desquels figurent les parents,
 - entre les divers domaines fondant une culture commune au sein de la Cité
 - entre les diverses institutions œuvrant au profit des habitants des QPV
- **Axe 2 : assurer « l'équilibre » au titre de l'équité et au profit de l'efficacité**
 - entre les divers temps de vie concernés par les actions de la Cité
 - entre les acteurs impliqués dans les initiatives engagées
 - entre les domaines « contextualisant » les capacités clés visées (s'engager et partager)
 - entre les publics concernés (non encore scolarisés, scolarisés, moins ou plus du tout scolarisés)
 - entre la stabilité assurée par une action (re)connue et la dynamique suscitée par une action nouvelle
 - entre « le concevoir » (l'ingénierie) et « le faire » (les actions)
 - tout au long du processus de conceptualisation/réalisation du projet « Cité éducative » (recueil/analyse/validation/financement des actions, constitution du programme d'actions, information des acteurs de la Cité éducative, accompagnement des porteurs, évaluation du programme).
- **Axe 3 : encourager l'ambition et élargir les perspectives d'avenir**
 - en proposant des projets diversifiés (artistiques, culturels, scientifiques, numériques),
 - en améliorant la confiance en soi, la prise de parole en public, et la gestion de projet pour renforcer les compétences des jeunes et les aider à prendre en main leur avenir,
 - en sensibilisant aux opportunités locales : valoriser les atouts du territoire bastiais et les opportunités locales (emploi, formation, culture) pour montrer qu'il est possible de réussir tout en restant ancré dans sa région,
 - en développant des partenariats avec d'autres villes, en France et à l'étranger, pour permettre aux jeunes de découvrir de nouvelles cultures et d'élargir leur horizon.

Le présent protocole d'évaluation et de suivi définit les modalités permettant de mesurer de quelle manière la cité éducative, tant par ses actions que par sa gouvernance ou son organisation, répond effectivement aux objectifs de travail induits par les axes stratégiques.

Il résulte d'un travail partenarial mené par les copilotes de la cité éducative.

II. Organisation de l'évaluation

Un comité d'évaluation est chargé du pilotage de l'évaluation. Il est composé des membres du comité de pilotage de la cité éducative :

- le Préfet de Haute-Corse
- le Directeur de la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail, de la Solidarité et de la Protection des Populations (DDETSPP)
- le Maire de Bastia
- le Président de la Communauté d'Agglomération de Bastia
- le Président de la Collectivité de Corse
- l'Inspecteur d'Académie, Directeur de la Direction Départementale des Services de l'Education nationale de Haute-Corse
- le Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de Haute-Corse,

Le comité d'évaluation s'appuiera pour cela sur les conclusions de groupes thématiques composés de divers interlocuteurs extérieurs consultés sur des sujets déterminés. Les membres de ces groupes thématiques peuvent être des experts, universitaires, entrepreneurs, élèves, parents d'élèves, enseignants, professionnels associatifs, élus du conseil municipal des enfants, jeunes, habitants des QPV...

Le comité d'évaluation se réunit a minima une fois par an. Il valide les modalités d'évaluation définies dans le présent protocole, assure le suivi de l'évaluation et détermine les suites à donner à l'évaluation.

Des réunions publiques pourront être organisées par la ville de Bastia, afin d'associer les habitants à cette évaluation.

Une évaluation interne « continue » sera engagée grâce aux supports constitués lors de la précédente période de fonctionnement (2021/2024) : programmes d'actions (annuels), notes d'étapes (trimestrielles), fiches évaluatives (annuelles), comptes-rendus financiers (annuels), relevés de décisions du comité technique (mensuels).

Un cahier journal de la Cité, renseigné quotidiennement, permettra désormais de constituer une mémoire de « l'actualité de la Cité au jour le jour ».

La démarche d'évaluation externe initiée en 2023 sera reconduite en 2026.

III. Objet de l'évaluation

- Objet principal de l'évaluation

L'évaluation de la cité éducative porte à la fois sur le plan d'actions et sur l'organisation de la cité, c'est-à-dire sur sa gouvernance et sur les partenariats mis en œuvre.

Il s'agit de mesurer la plus-value de la cité éducative :

- sur les liens établis entre les acteurs de la Cité,
- sur l'équilibre et la complémentarité entre les divers temps de vie des jeunes,
- sur les opportunités éducatives offertes aux enfants et à leurs parents
- sur les capacités favorisant l'engagement et le vivre ensemble.

... et de définir ainsi si la cité éducative permet de faire de Bastia un territoire de haute qualité éducative en faveur de l'épanouissement et de la réussite des jeunes.

- Précision sur le suivi (lien à l'évaluation et spécificités)

- une évaluation « en continu » (pilotes, comité technique) de l'impact des actions et autres initiatives engagées par la cité éducative (analyse des témoignages sur le site et lors des rencontres de proximité téléphoniques et/ou en présentiel)
- une analyse quantitative et qualitative périodique (comité technique) des actions engagées (bilan de chaque action engagée ; fiche évaluative renseignée par le bénéficiaire d'une prestation initiée par la cité éducative)
- une évaluation / réorientation annuelle du dispositif par le comité de pilotage : analyse des actions et des initiatives engagées durant l'année écoulée, identification des réussites sur lesquelles s'appuyer et des espaces de progrès nécessitant réflexion et engagement, validation des actions et des initiatives à promouvoir pour l'année à venir).

IV. Objectifs et principales questions évaluatives

- Objectifs stratégiques et priorisations

Les enjeux auxquels la cité éducative devra répondre :

* améliorer la coordination des actions et des acteurs intervenant en direction des jeunes des QPV : agir ensemble de façon lisible et coordonnée, en partageant une culture commune de la réussite éducative.

* impliquer encore davantage les jeunes de 0 à 25 ans et leurs parents ... du statut de « bénéficiaire » à celui « d'acteur » au sein de la Cité éducative.

* enrichir l'environnement éducatif du jeune en s'appuyant sur les ressources de proximité tout en proposant des opportunités d'ailleurs ... « s'ancrer pour mieux s'ouvrir ».

* développer l'esprit d'entreprendre et le goût pour la coopération

- *Type d'évaluation retenue (critères, évaluation formative/sommative)*

- une évaluation normative à partir d'indicateurs spécifiques aux divers axes priorisés
- une évaluation qualitative fondée sur des avis émis par les divers acteurs de la réussite éducative (promoteurs, partenaires, prestataires, professionnels et usagers -> fiches évaluatives, messages sur site ou par téléphone, interventions lors de réunion)
- une évaluation formative induite par « toute situation de partage » (en comité, en réunion, durant l'action engagée, sur le site, par téléphone)

- *Questions évaluatives priorisées*

- les divers acteurs s'engagent-ils en alliant « compétence individuelle » et « attrait pour le partage et la collaboration » ?
- les temps de vie de l'enfant/jeune » sont-ils exploités équitablement ?
- l'environnement éducatif constitué autour de chaque enfant/jeune s'inscrit-il dans un univers à la fois riche et varié ?
- les diverses actions engagées au profit des enfants de 0 à 3 ans et de leurs parents ont-elles participé à l'amélioration de leur situation personnelle et familiale ?
- les diverses actions initiées par la cité éducative de Bastia favorisent-elles l'autonomisation des enfants-jeunes et facilitent-elles l'exercice de leur métier d'élèves ?
- les diverses actions engagées au profit des jeunes de 16 à 25 ans ont-elles participé à l'amélioration de leur situation sociale et/ou professionnelle ?
- ces diverses actions ont-elles favorisé l'émergence d'un projet scolaire et d'un projet de vie propices à leur épanouissement personnel ?

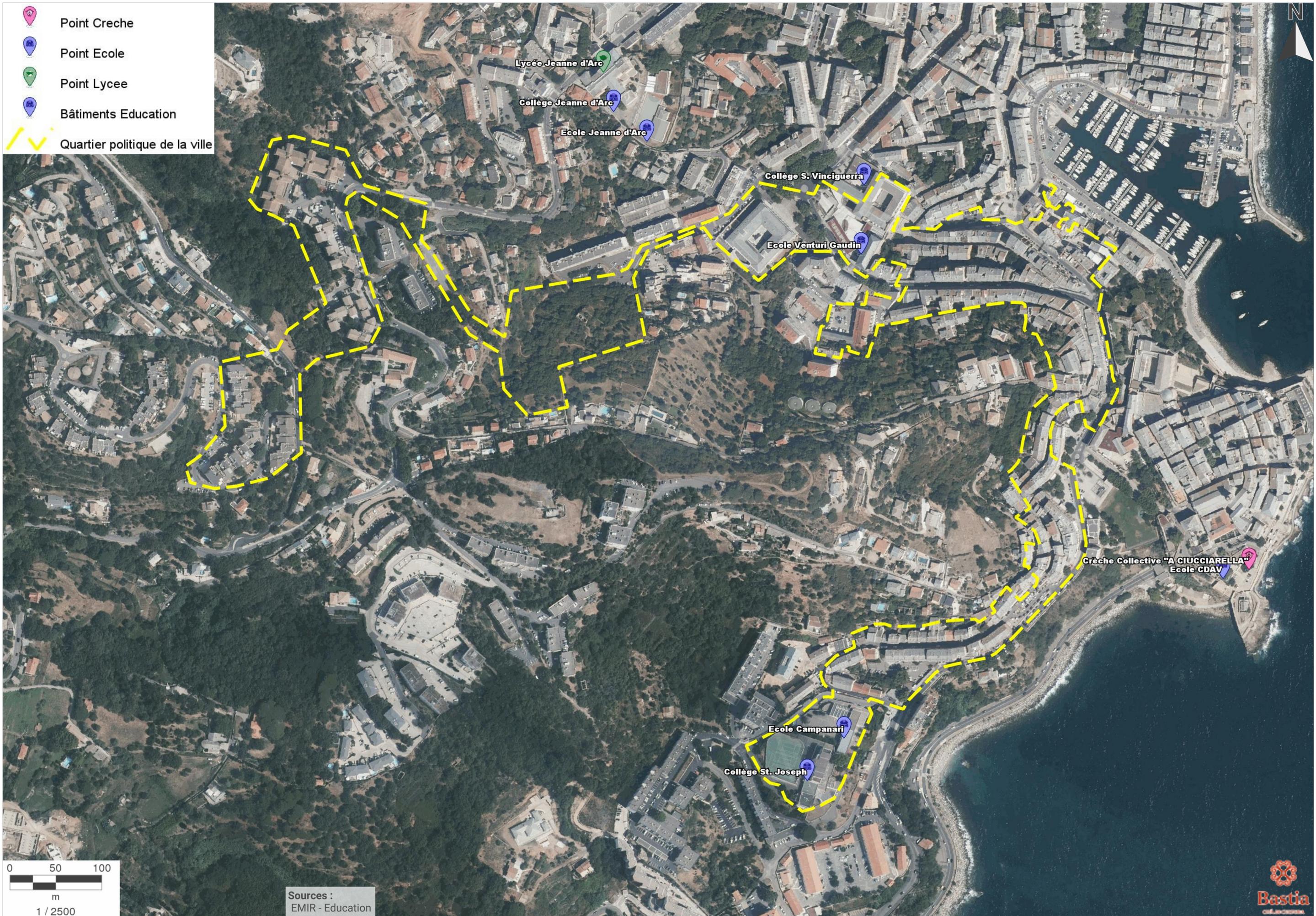
V. Schéma / protocole d'évaluation

Voir le tableau indicatif joint

(éléments à suivre / évaluer -> questions évaluatives ; méthodes à utiliser ; indicateurs d'évaluation retenus ; outils de collecte)

Éléments à évaluer/suivre	Questions évaluatives	Méthode à utiliser	Indicateurs d'évaluation retenus	Outils de collecte
Les liens entre les promoteurs de la réussite éducative	Les divers acteurs s'engagent-ils en alliant « compétence individuelle » et « attrait pour le partage et la collaboration » ?	Rencontres entre coordonnateurs / pilotes ... avec des partenaires Réunions collégiales avec les acteurs de la Cité éducative. Partage de supports informatifs Mise en œuvre d'actions impliquant plusieurs prestataires	Nbre de rencontres collégiales (taux de participation) Nbre de réunions avec les prestataires (taux de particip.) Nbre de réunions avec les usagers (taux de participation) Nbre d'actions impliquant plusieurs prestataires Avis sur l'impact de ces actions Liste des supports partagés	Comptes-rendus de rencontres et de réunions Notes d'étapes Fiches évaluatives Cahier journal de la Cité
Les temps de vie de l'enfant/du jeune	Les temps de vie de l'enfant/du jeune sont-ils exploités équitablement ?	Analyse des programmes d'actions Rencontre avec des porteurs et des jeunes Analyse de supports évaluatifs	Répartition des actions proposées selon le (les) temps de vie concernés(s) Répartition des avis des porteurs, des jeunes et des parents sur cet équilibre temporel	Programme d'actions Comptes-rendus de rencontre Notes d'étapes Fiches évaluatives Cahier journal de la Cité
Les thématiques proposées, les domaines investis	L'environnement éducatif constitué autour de chaque enfant/jeune s'inscrit-il dans un univers à la fois riche et varié ?	Analyse des programmes d'actions Rencontre avec des porteurs et des jeunes Analyse de supports évaluatifs	Répartition des actions proposées par domaines et par thématiques Répartition des avis des porteurs, des jeunes et des parents sur cet équilibre "disciplinaire"	Programme d'actions Comptes-rendus de rencontre Notes d'étapes Fiches évaluatives Cahier journal de la Cité
Les enfants de 0 à 3 ans et leurs parents	les diverses actions engagées au profit des enfants de 0 à 3 ans et de leurs parents ont-elles participé à l'amélioration de leur situation personnelle et familiale ?	Analyse des programmes d'actions Rencontre avec des parents et des porteurs concernés Analyse de supports évaluatifs	Nombre d'actions proposées Liste des thématiques éducatives explorées Répartition des avis des porteurs et des parents sur ces diverses actions engagées	Programme d'actions Comptes rendus de rencontre Notes d'étapes Fiches évaluatives Cahier journal de la Cité
Les élèves de 3 à 20 ans	Les diverses actions initiées par la cité éducative de Bastia favorisent-elles l'autonomisation des enfants/ des jeunes et facilitent-elles l'exercice de leur métier d'élève ?	Analyse des programmes d'actions Rencontre avec des élèves, des enseignants et des porteurs concernés Analyse de supports évaluatifs	Nombre d'actions proposées Liste des thématiques éducatives explorées Répartition des avis des élèves, des enseignants et des porteurs sur ces diverses actions engagées	Programme d'actions Comptes-rendus de rencontre Notes d'étapes Fiches évaluatives Cahier journal de la Cité
Les jeunes de 16 à 25 ans	Les diverses actions engagées au profit des jeunes de 16 à 25 ans ont-elles participé à l'amélioration de leur situation sociale et/ou profession-nelle ?	Analyse des programmes d'actions Rencontre avec des jeunes, les porteurs et les professionnels du monde du travail concernés Analyse de supports évaluatifs	Nombre d'actions proposées Liste des thématiques éducatives explorées Répartition des avis des jeunes, des porteurs et des professionnels du monde du travail sur ces diverses actions engagées	Programme d'actions Comptes-rendus de rencontre Notes d'étapes Fiches évaluatives Cahier journal de la Cité
Action éducative et dynamique personnelle	Les diverses actions engagées au profit des jeunes ont-elles favorisé l'émergence d'un projet scolaire et d'un projet de vie propices à leur épanouissement personnel ?	Entretien avec des jeunes concernés et des acteurs de la Cité accompagnant ces jeunes Analyse de supports évaluatifs	Répartition des avis des jeunes et des porteurs consultés	Comptes rendus d'entretien Fiches évaluatives Cahier journal de la Cité

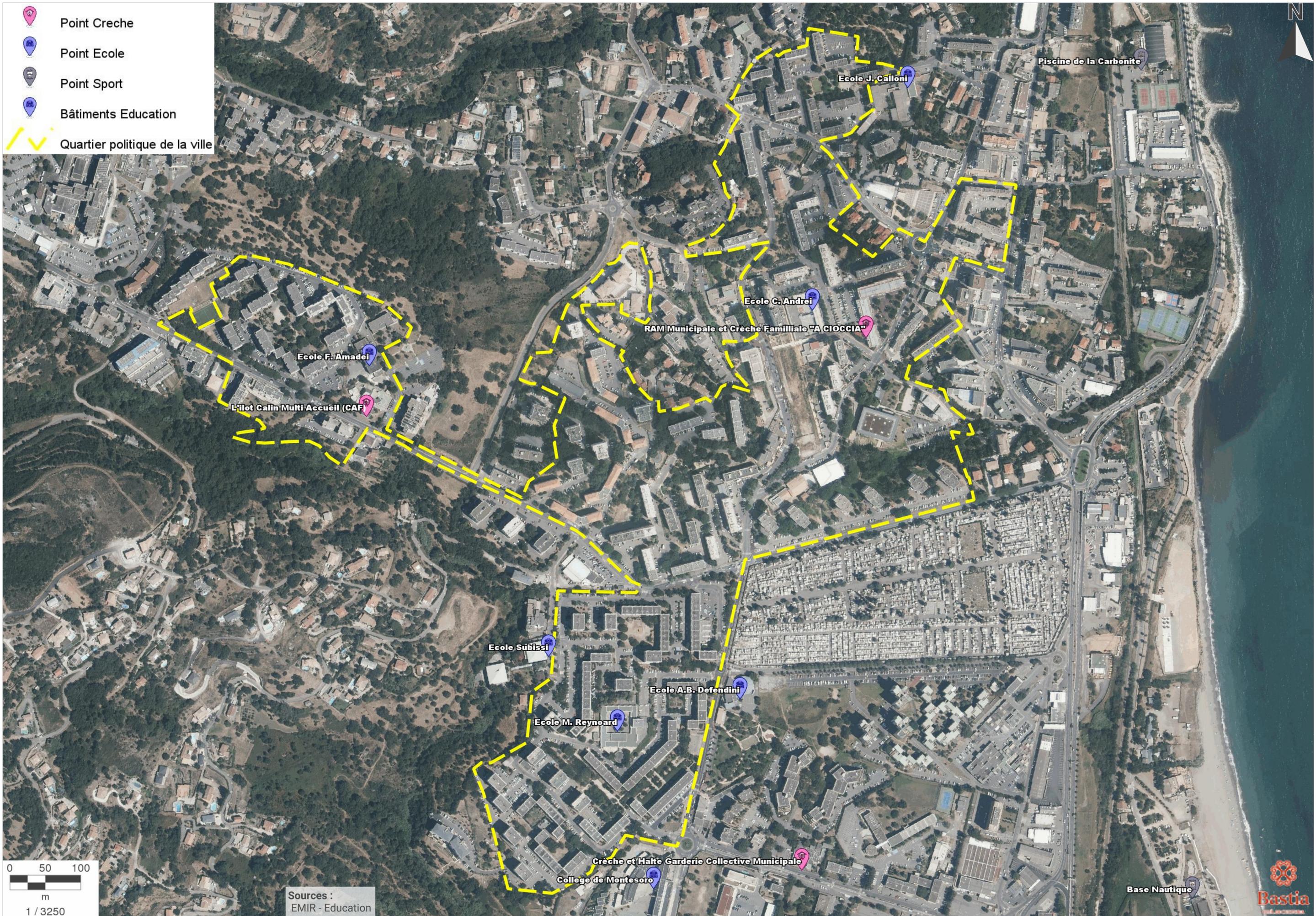
-  Point Creche
-  Point Ecole
-  Point Lycee
-  Bâtiments Education
-  Quartier politique de la ville



Sources :
EMIR - Education



-  Point Creche
-  Point Ecole
-  Point Sport
-  Bâtiments Education
-  Quartier politique de la ville



Sources :
EMIR - Education

